

n° 83 • automne 2020 • gratuit

PARIS

info seniors

Une
rentrée
active
mais
vigilante



© Guillaume Bontemps / Mle de Paris



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

• sommaire

• 2 > 5 • ACTUALITÉS |

• 6 > 7 • CULTURE & LOISIRS |

• 8 > 10 • DOSSIER | Une rentrée active mais vigilante

• 11 • VIVRE ENSEMBLE | L'ergothérapie

• Agenda septembre à novembre 2020

→ Du 5 au 11 octobre

La Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

→ 1^{er} octobre

Réouverture du musée Galliera et exposition Gabrielle Chanel.

→ Du 7 au 11 octobre

87^e édition de la fête des vendanges de Montmartre.

→ Du 21 octobre 2020 au 22 février 2021

Exposition Matisse au Centre Georges-Pompidou.

→ 14 novembre

Nuit des musées 2020, de nombreux musées parisiens sont gratuits pour cette nocturne.

Votre Pass Paris Access' automatiquement renouvelé



© Joséphine Brueker / Ville de Paris

DANS LE CONTEXTE SANITAIRE actuel, les inscriptions ou renouvellements d'adhésions en ligne pour le Pass Paris Access' sont momentanément indisponibles. Cependant, tous les Pass Paris Access' arrivant à expiration au 31 juillet, 31 août et 30 septembre sont renouvelés automatiquement pour une période d'un an. Il est donc inutile de vous déplacer ou d'appeler le Centre d'Action Sociale, ou de fournir de nouvelles pièces justificatives. La notification de décision est envoyée par courrier et vous disposez ensuite d'un an pour charger votre carte. Vous demandez votre Pass Paris Access' pour la première fois ? Envoyez par courrier postal ou électronique votre formulaire de demande, disponible sur www.paris.fr, accompagné des pièces justificatives.

+infos : paris.fr

Le Salon des seniors reporté à 2021

EN RAISON DES RÉGLEMENTATIONS liées à l'épidémie de Covid-19, la prochaine édition du Salon des seniors ne pourra pas avoir lieu comme prévu du 23 au 26 septembre. Mais prenez date : le futur Salon des seniors aura lieu du 7 au 10 avril 2021 au parc des expositions de la porte de Versailles. Une édition qui sera encore plus riche, variée, innovante et positive, afin de vous surprendre, vous étonner et vous divertir.



© Sophie Robichon / Ville de Paris

Paris centre : le regroupement des 4 premiers arrondissements



© Jean-Baptiste Guinot / Ville de Paris

Paris évolue : le 11 juillet, les premier, deuxième, troisième et quatrième arrondissements ont été regroupés en un secteur unique appelé Paris Centre.

L E CHANGEMENT EST HISTORIQUE : depuis le 11 juillet, les Parisien·nes ont dit adieu aux 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e arrondissements de la ville. Ces quatre secteurs sont désormais regroupés en une même entité : Paris centre. Ce nouveau secteur a été créé lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin derniers et le maire de Paris Centre, Ariel Weil, ainsi que les 24 élu·es, y siègent depuis le 11 juillet. Concrètement, qu'est-ce qui change pour les habitant·es ? Désormais, les usager·es des quatre anciens arrondissements de la Ville sont accueilli·es dans leur nouvelle mairie Paris Centre, située au 2, rue Eugène-Spuller (ancienne mairie du 3^e arrondissement) et peuvent y réaliser l'ensemble de leurs démarches.

Si vous résidez dans le secteur des anciens 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissement, toutes vos démarches d'état civil se font désormais à la mairie Paris Centre. Le dépôt de la demande de titres d'identité se fait uniquement sur rendez-vous, à prendre en ligne ou par téléphone. La délivrance des titres d'identité se fait sans rendez-vous, après réception d'un SMS de mise à disposition. La sectorisation des établissements scolaires reste inchangée mais les inscriptions scolaires et les demandes de dérogation se font uniquement à la mairie Paris Centre. La gestion

des dossiers de mariage déjà déposés a été automatiquement transférée à la mairie Paris Centre. Enfin, toutes les démarches concernant le logement se font sur le point d'accueil situé au 2, rue Eugène-Spuller.

Pourquoi un regroupement de ces arrondissements ?

Cette évolution est la conséquence de la loi sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain, promulguée le 28 février 2017, permettant une simplification administrative, avec une nouvelle répartition des compétences entre l'État et la Ville et un renforcement du rôle des maires d'arrondissements. Parmi les quatre volets de cette loi figure le regroupement des quatre arrondissements centraux de la capitale, qui permet notamment de donner un poids démographique supérieur au nouveau secteur Paris Centre et davantage comparable à celui d'autres arrondissements. En effet, alors qu'au XIX^e siècle les habitant·es se concentraient principalement au centre de Paris, ils vivent aujourd'hui majoritairement dans les arrondissements périphériques. Le découpage de Paris en 20 arrondissements ne correspondant plus à la réalité démographique actuelle, l'organisation territoriale de Paris devait donc s'adapter.

Paris en compagnie



© Laurentin Rocher / CASVP

A PARIS, 174 000 personnes de plus de 60 ans vivent seules à leur domicile. Pour lutter contre cet isolement, Paris en Compagnie, un service gratuit d'accompagnement des aîné·es parisienn·es de plus de 65 ans, a été mis en place en 2019. Il fait appel à l'engagement de chacun·e pour accompagner des aîné·es dans des déplacements liés à leur vie quotidienne (promenades, sortie au musée, rendez-vous chez le médecin, etc.), à hauteur d'une fois par semaine et pour une durée allant jusqu'à quatre heures.

Les accompagnateur·trices sont des Parisien·nes volontaires qui, après avoir

participé à une courte réunion d'information (1 heure) peuvent se connecter à l'application mobile Paris en Compagnie et visualiser toutes les demandes d'accompagnement des aîné·es faites à proximité. Ces citoyen·nes engagé·es n'ont ensuite qu'à sélectionner l'accompagnement de leur choix, selon leurs disponibilités. L'objectif : créer du lien social à l'échelle locale et encourager les aîné·es à participer à la vie de leur quartier.

Vous souhaitez être accompagné·e pour un déplacement ? Faites votre demande par téléphone au 01 85 74 75 76 ou sur le site internet parisencompagnie.org

Réouverture des restaurants Emeraude et Solidaires

LES RESTAURANTS ÉMERAUDE ET SOLIDAIRES ont progressivement rouvert leurs portes depuis le mois de juillet, avec un accueil adapté aux règles sanitaires en vigueur. Le respect des gestes barrières, strictement appliqué, permet de poursuivre la reprise du service à table sur tous les sites. Désormais, les 12 restaurants solidaires et les 44 restaurants Emeraude sont à nouveau ouverts au public. Trois services y sont proposés : 11h15-12h ; 12h-12h45 et 12h45-13h30.

Pour y déjeuner, une pré-inscription par téléphone est obligatoire auprès du restaurant de votre choix, pour préciser les jours et horaires souhaités. L'accueil est exclusivement réservé aux personnes pré-inscrites et il est nécessaire de se présenter sur place muni d'un masque.

+ infos : paris.fr



Emilie Chaix / Ville de Paris

Le dimanche, c'est sport en plein air !

L'ÉDISPOSITIF « Paris Sport Dimanche » vous propose des cours sportifs collectifs en plein air, gratuits et sans inscription. Jusqu'au 11 octobre, tous les dimanches matins de 10h à 12h, les places et les parcs de la Ville vous accueillent, quel que soit votre niveau, pour des initiations et séances de sport à plusieurs, gratuites, mixtes et pour tous les âges, encadrées par des animateurs de la Ville. Au programme cette année, des disciplines variées et adaptées à toutes et tous : danse au parc de la Villette ; boxe au parc Martin Luther King ; tai-chi au parc Georges Brassens ; pilates place de la Nation ; fitness place de la Bastille ; coaching running au Parc Rives de Seine. De quoi booster vos dimanches matin en profitant des derniers rayons de soleil estivaux !

+ infos : paris.fr

Un lieu unique pour lutter face au cancer



© Ville de Paris

LE 3 FÉVRIER DERNIER, à la veille de la Journée mondiale contre le cancer, le centre Paris Espace Cancer a ouvert ses portes, au 2 rue du Figuier, à Paris Centre. Destiné aux personnes atteintes de cancer (pendant ou après les traitements), à leurs proches et aux professionnel·les, ce site expert de la Ville de Paris propose différents pôles d'activités et regroupe sur un même lieu l'expérience des équipes des Accueils Cancer (psychologues, assistantes sociales...) et d'associations partenaires en soins oncologiques de support. Le Paris Espace Cancer participe au programme « Paris contre le Cancer » dont l'objectif est de proposer une réponse plus efficace aux besoins des personnes malades, de leurs proches et de l'ensemble des Parisien·nes.

Paris Espace Cancer — 2 rue du Figuier — 01 49 96 75 75



© Anne Thomas / Ville de Paris

La renaissance du musée Cernuschi

Dédié aux arts asiatiques, le musée Cernuschi a rouvert ses portes au mois de juin après plusieurs mois de fermeture pour travaux. L'occasion de redécouvrir les trésors d'orient tout droit sortis des réserves de ce superbe hôtel particulier du XIX^e.

CETTE ANNÉE, le printemps à Paris, devait être marqué par de nombreuses réouvertures de lieux culturels à l'instar du Musée Carnavalet ou du Palais Galliera. Mais l'épidémie de Covid-19 a bouleversé le calendrier. Après neuf mois de travaux de rénovation, le Musée Cernuschi avait rouvert ses portes le 4 mars dernier avant d'être contraint à la fermeture peu après, en raison de la crise sanitaire. Cependant, le musée situé en bordure du parc Monceau accueille de nouveau son public depuis juin. L'établissement dédié aux arts asiatiques s'est refait une beauté pour dévoiler une nouvelle muséographie au sein de laquelle vous découvrirez un parcours repensé de ses collections permanentes, mettant en avant une grande sélection d'œuvres dont une majorité n'avait jamais été exposée jusqu'à présent (430 pièces sur 650), ainsi que ses expositions temporaires. Si à l'origine, le Musée Cernuschi était essentiellement tourné vers les arts chinois anciens, sa collection permanente s'est ouverte à l'Extrême-Orient pour nous dévoiler des trésors issus du Japon, de la Corée et du Vietnam.

Les estampes japonaises à l'honneur en octobre

Depuis son ouverture en 1898, le musée n'a cessé de s'enrichir. Des 5000 pièces rapportées par Henri Cernuschi et Théodore Duret à la fin du XIX^e siècle, on compte désormais 15 000 œuvres, dons ou acquisitions venues compléter les collections du musée. Mais encore faut-il pouvoir leur rendre les honneurs qui leur sont



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

dus. C'est tout l'objet du réaménagement et de la scénographie qui concerne à la fois les éclairages, la disposition des œuvres ou encore la couleur des murs. Depuis 2015 le musée a renouvelé plus de 60% des œuvres du parcours des collections permanentes. Une bonne raison de se rendre au 7, avenue Vélasquez, dans le 8^e arrondissement, pour découvrir et redécouvrir la collection d'art asiatique d'Henri Cernuschi. À partir du 16 octobre, *Voyage sur la route du Kisokaid. De Hiroshige à Kuniyoshi* sera la première exposition proposée par le musée depuis sa réouverture. Elle rassemblera un ensemble d'environ 150 estampes japonaises exceptionnelles, dont certaines seront dévoilées au public pour la première fois.

+ infos : www.cernuschi.paris.fr — En raison de l'épidémie de Covid-19, les entrées sont limitées et les groupes ne sont pas acceptés pour l'instant. Le port du masque est obligatoire dès l'entrée et dans le musée pour tout visiteur à partir de 11 ans.

Palais Galliera : réouverture le 1^{er} octobre



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Le Palais Galliera, musée de la mode de la ville de Paris, rouvre enfin ses portes le 1^{er} octobre. Vous y découvrirez de nouveaux espaces d'exposition créés dans les caves du palais et une exposition consacrée à Gabrielle Chanel.

EN DEUX ANS DE TRAVAUX, le musée de la mode a doublé sa surface d'exposition : les nouveaux aménagements font gagner au Palais Galliera quelques 670 m² de galeries dédiées aux futures expositions. Ces nouveaux espaces portent le nom de Gabrielle Chanel, l'illustre couturière à qui le musée consacre sa première exposition après sa réouver-

ture (du 1^{er} octobre 2020 au 14 mars 2021). À l'issue de ces travaux, le Palais Galliera dispose de suffisamment d'espace pour proposer des expositions temporaires et présenter ses collections permanentes, qui comptent 200 000 pièces datant du XVIII^e siècle à nos jours.

Le palais devient donc le premier musée de mode de France à pouvoir exposer ses collections permanentes. Autres changements de taille : le Palais Galliera propose désormais une librairie-boutique, un atelier pédagogique et un salon de thé saisonnier en extérieur.

+ infos : palaisgalliera.paris.fr

Pour la rentrée, découvrez les sorties et activités culturelles du moment ! Profitez-en, les places gratuites sont à retirer dans votre CASVP d'arrondissement. Suivez le guide !

Prenez de la hauteur avec le Ballon de Paris !

Invitations au jour et à la séance de votre choix jusqu'au 31 décembre inclus. Du lundi au vendredi de 13 h à minuit ainsi que les samedis et dimanches de 11 h à minuit.

Invitations pour un vol du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

Parc André-Citroën dans le 15^e à Paris
Métros : Javel ou Balard / RER C Javel ou Boulevard Victor
Bus : Ligne 30, arrêt Parc André-Citroën
Tous les jours à partir de 9h jusqu'à 20h50
En raison de la crise sanitaire actuelle, merci de révéifier avant de venir que le ballon de Paris est bien ouvert à la date de votre choix. Le port du masque est obligatoire dans la nacelle.



© D.R.

L'observatoire panoramique de la Tour Montparnasse

Vous recherchez un panorama spectaculaire sur la Tour Eiffel et tous les monuments emblématiques de Paris ? L'Observatoire Panoramique de la Tour Montparnasse, situé en plein de cœur de la ville, vous offre une vue unique et époustouflante, de jour comme de nuit.

Invitation pour une visite valable du 15 octobre au 31 décembre

Tour Montparnasse — 33 avenue du Maine, Paris 15^e — 01 45 38 52 56
Accueil, point de rendez-vous et caisses au pied la Tour, côté rue de l'Arrivée



© D.R.

Et au théâtre...

Jusqu'au 31 octobre, venez découvrir la programmation éclectique du théâtre Comédie Saint-Michel, de *Tailleur pour dames*, la comédie de boulevard désopilante de Georges Feydeau, au *Médecin malgré lui*, le grand classique de Molière, en costumes d'époques, en passant par *Dom Juan* ou *La Peste*, mise en scène du célèbre roman d'Albert Camus.

Théâtre Comédie Saint-Michel — 95 boulevard Saint-Michel, Paris 5^e
— 01 55 42 82 97

Rendez-vous également au théâtre de La Croisée des chemins, pour découvrir jusqu'à la fin de l'année une programmation riche et variée, entre pièces contemporaines (*Oleanna*, *Anciupocio* ou *le destin de Mania*, *La maladie de la mort...*) ou répertoire classique (*Antigone*, *Woyzek...*).

Théâtre La Croisée des chemins
— salle Belleville : 120 bis, rue Haxo, Paris 19^e
— salle Vaugirard : 43, rue Mathurin Régnier, Paris 15^e

UNIVERSITÉ PERMANENTE DE PARIS Automne 2020

Découvrez le catalogue d'automne de l'Université Permanente de Paris. Celui-ci recense toutes les conférences proposées par l'UPP.

EN RAISON des contraintes sanitaires actuelles, une inscription préalable (dans la limite des places disponibles) sera nécessaire pour pouvoir participer à ces conférences qui sont ouvertes à tous les arrondissements et aux promenades commentées qui restent, quant à elles, réparties par secteurs en raison du nombre de places limité. Nous vous invitons donc à vous rapprocher du Centre d'Action Sociale Ville de Paris (CASVP) de votre arrondissement, afin de vous inscrire à ces activités.

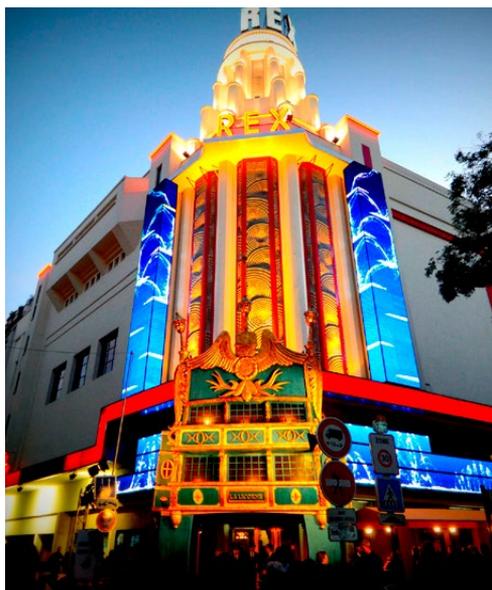


Intergénérationnel

Des invitations pour des spectacles et des films jeune public sont à retirer dans votre CASVP d'arrondissement. L'occasion d'une sortie en famille entre petits et grands !

- **Cinéma jeune public au Grand Rex**
Film d'animation « Soul » de Disney-Pixar, précédé du spectacle La féerie des eaux.

Les 21, 25 et 28 novembre et les 2, 9, 12, 16 et 19 décembre
Toutes les représentations ont lieu à 10h30



© D.R.

- **Dans les cinémas indépendants**

Invitations au jour et à la séance de votre choix jusqu'au 31 décembre inclus. Du lundi au vendredi de 13h à minuit et les samedis et dimanches de 11h à minuit.

L'ESCURIAL — 11 boulevard de Part Royal, Paris 13^e

MAJESTIC PASSY — 18 rue de Passy, Paris 16^e

MAJESTIC BASTILLE — 4 boulevard Richard Lenoir, Paris 11^e

REFLET MEDICIS — 3/7 rue Champollion, Paris 15^e

L'ARLEQUIN — 76 rue de Rennes, Paris 6^e



© Guillaume Bon Temps / Ville de Paris

- **À la Cinémathèque Française**
Exposition Louis de Funès

« Il est l'or, mon signor »... Il est l'or de se réveiller et de se rendre à la Cinémathèque Française pour découvrir une exposition autour de la carrière de Louis de Funès. Reportée en raison de l'épidémie de coronavirus, on la retrouve depuis la réouverture de la Cinémathèque le 15 juillet dernier. Il s'agit ici de la toute première exposition de la Cinémathèque consacrée à un acteur... Et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit ni plus ni moins que du plus populaire des comiques français !

— Jusqu'au 30 septembre 2020 :

Mercredi, jeudi, vendredi de 12h à 19h

Samedi et dimanche de 11h à 14h et de 17h à 20h

— Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020 :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 12h à 19h

Samedi et dimanche de 11h à 14h et de 17h à 20h



© D.R.

- **Le Musée en herbe**

Exposition Araignées, lucioles et papillons !

De charmantes petites bêtes envahissent le Musée en Herbe ! Une exploratrice, Danaé Arlupas, invite le public à découvrir l'univers magique, fascinant et méconnu de ces drôles de petites bêtes qui peuplent notre quotidien et qui ont inspiré la créativité de nombreux artistes de renom ! Quand l'art sert à mieux faire connaître la faune, la prise de conscience de l'homme dans la nature peut se révéler riche d'émotions !

Invitations valables jusqu'au 31 décembre 2020

Musée en herbe — 23 rue de l'Arbre-Sec — Paris Centre



© D.R.

Une rentrée active mais vigilante

À Paris, la vie a repris progressivement son cours depuis le déconfinement : musées, bibliothèques, gymnases, cafés, restaurants... de nombreux lieux de vie sont de nouveau accessibles et les Parisien-nes de tous âges ont pu reprendre leurs loisirs, dans le respect de règles sanitaires strictes liées à l'épidémie de Covid-19. Plus que jamais particulière, la rentrée 2020 rime avec reprise d'activité et vigilance de tous les instants face à une crise sanitaire qui demeure. L'occasion d'un grand entretien avec Véronique Levieux, adjointe à la maire de Paris en charge des seniors, et d'un petit rappel des précautions toujours en vigueur.

« Nous devons permettre à chacun de s'épanouir, et garantir le plus strict respect des consignes sanitaires »

Récemment nommée adjointe chargée des seniors et des solidarités à la Ville de Paris après la réélection d'Anne Hidalgo aux dernières élections municipales, Véronique Levieux revient sur les adaptations liées à la crise sanitaire actuelle et esquisse les grandes lignes de la nouvelle mandature concernant les seniors.



Véronique Levieux, adjointe à la Maire de Paris chargée des seniors et des solidarités entre les générations.

© Erwan-Floch

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

J'ai commencé ma carrière en travaillant à l'Assemblée Nationale sur les questions européennes, puis à la Mairie de Paris sur les relations internationales. Je me suis installée dans le 2^e arrondissement où je suis élue depuis 2014. En 2017, j'ai été nommée adjointe à la Maire de Paris chargée du patrimoine, puis adjointe chargée des ressources humaines et du dialogue social. J'ai aujourd'hui le plaisir de continuer à m'investir en tant qu'adjointe à la Maire de Paris chargée des seniors et des solidarités entre les générations.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la Ville a proposé dès cet été des activités adaptées aux seniors parisiens. Quelles sont les adaptations encore en vigueur ?

La situation sanitaire actuelle fait que nous sommes sur une ligne de crête. Nous devons d'un côté, permettre à chacun de s'épanouir, et de l'autre, garantir le plus strict respect des consignes sanitaires. Depuis cet été, nous avons travaillé en conséquence à des protocoles adaptés permettant la reprise progressive des différentes activités du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Je pense notamment à la réouverture des clubs seniors et des restaurants Emeraude, ou encore au lancement d'un nouveau cycle de conférences de l'Université Permanente de Paris.

Concernant les Ehpad, pour lesquels nous sommes en lien étroit avec les autorités sanitaires, je veux être claire : nous ne voulons pas de reconfinement général. Nous nous adapterons à la situation de chaque établissement, afin de permettre aux résident-es de maintenir un indispensable lien social avec leurs proches.

Quels sont vos conseils à destination des aîné-es concernant la prévention et la protection de leur santé ?

Aujourd'hui, dans un contexte sanitaire qui appelle à notre plus grande vigilance, nous avons obtenu, en complément des gestes barrières et des règles de distanciation physique, la généralisation du port du masque à Paris. C'est une mesure de prévention nécessaire que nous avons souhaité voir s'appliquer sur l'ensemble du territoire. Concrètement, je n'ai pas de recommandations particulières à émettre à l'attention des seniors, car c'est certainement eux qui respectent aujourd'hui le mieux les gestes barrières et les règles de distanciation. C'est en effet collectivement que nous devons agir pour protéger les plus fragiles d'entre nous et leur permettre de vivre le plus normalement possible.

Quelles sont les priorités de nouvelle la mandature concernant les seniors à Paris ?

Notre volonté sera de faire de Paris la capitale du « bien vieillir ». Les seniors sont une chance pour notre ville, une chance pour l'avenir, Anne Hidalgo et moi-même en sommes pleinement conscientes. Ainsi, nous accompagnerons les seniors parisiens dans leur parcours de vie, et nous leur permettrons de vieillir dans les meilleures conditions. Nous répondrons à leur volonté de s'impliquer d'avantage dans la vie de la cité, de conserver une activité de loisirs, qu'elle soit physique ou artistique, de se déplacer en sécurité dans un espace public apaisé, d'entretenir des liens sociaux de proximité. Par ailleurs, nous aurons à cœur d'associer largement les seniors à la mise en œuvre des politiques publiques de la Ville de Paris.

C'est ainsi que nous organiserons dans les prochains mois une conférence citoyenne des seniors parisiens dont les travaux et les réflexions nourriront l'élaboration du schéma directeur 2022-2026. Nous travaillerons notamment autour de 6 grands axes qui constitueront les grandes priorités de mon mandat : la citoyenneté ; la simplification des démarches administratives ; la prévention de la perte d'autonomie ; le maintien au domicile et le soutien aux aidant-es ; la lutte contre l'isolement et la solitude ; l'amélioration de la qualité du service rendu aux usager-es de notre service public.

Enfin, nous renforcerons nos actions de lutte contre l'âgisme, car à Paris comme ailleurs, chacun doit se sentir respecté, quel que soit son âge et son degré de dépendance.

Règles sanitaires : la vigilance reste de mise

© Guillaume Bontemps / Ville de Paris



Au regard de la dégradation sanitaire à Paris et en Île-de-France depuis le déconfinement du 11 mai, le préfet de police, en accord avec la Ville de Paris, a décidé, de généraliser l'obligation du port du masque à l'ensemble du territoire parisien depuis le 28 août, y compris dans les espaces extérieurs. La petite couronne est également concernée par cette mesure. Sont exemptés du

port du masque : les enfants de moins de 11 ans, les personnes pratiquant une activité physique dans la rue (cyclistes et joggeurs), les personnes handicapées munies d'un certificat médical. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros.

Par ailleurs, les rassemblements de plus de 5 000 personnes continuent d'être interdits jusqu'au 30 octobre. Enfin, les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public (hors funérailles) ne sont pas autorisés.

Depuis le mois de juin, les bibliothèques et médiathèques parisiennes ont rouvert leurs portes. Vous pouvez donc y circuler librement, mais quelques contraintes subsistent afin de respecter les règles

sanitaires (port du masque obligatoire ; parcours de circulation, accès limité aux postes informatiques ; pas de lecture sur place...). La plupart des musées parisiens ont progressivement rouvert leurs portes au public tout au long de l'été, avec des visites uniquement sur inscription dans de nombreux établissements.

+ infos : paris.fr



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris

Faites-vous dépister gratuitement près de chez vous

La Ville de Paris, en lien avec l'Agence régionale de santé et la Caisse primaire d'assurance maladie, met en place des laboratoires de dépistage gratuit (test PCR) depuis le 31 août pour faciliter l'accès au dépistage des Parisien·nes et compléter l'offre des laboratoires privés. En complément des dépistages réalisables dans les laboratoires privés majoritairement sans avance de frais, la Ville de Paris et l'ARS proposent des lieux de dépistage gratuits, y compris pour les non assurés sociaux. Il est demandé aux détenteurs d'une carte vitale de la présenter si possible et de se munir d'un stylo.

Les personnes présentant des symptômes sont invitées à contacter au plus vite leur médecin, qui bénéficie de l'accès à une plateforme permettant un dépistage prioritaire pour les patients symptomatiques. Il est donc préférable dans ce cas de ne pas se rendre sur un lieu de dépistage sans avis médical. Si toutefois vous vous y rendez, signalez-vous dès votre arrivée.

Où et quand se faire dépister ?

Il est possible de vous faire dépister sans rendez-vous, dans les espaces mis en place par la Ville de Paris et l'ARS (test PCR), ou

sur rendez-vous dans les laboratoires privés faisant des dépistages Covid-19.

Retrouvez la liste complète des lieux de dépistage par arrondissement sur Paris.fr



© Joséphine Brueker / Ville de Paris

© Jean-Baptiste Guriat / Ville de Paris



Gestes barrières : gardez les bons réflexes !

Afin d'éviter la propagation du virus Covid-19, il est recommandé de respecter quelques mesures de base, simples à appliquer :

- réduire les contacts sociaux (éviter de se faire la bise ou se serrer la main)
- se laver les mains régulièrement au savon ou les désinfecter à l'aide d'une solution hydro-alcoolique
- tousser et éternuer dans un mouchoir en papier à jeter après usage (et se laver ou désinfecter les mains ensuite) ou dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier
- utiliser des mouchoirs à utilisation unique et les jeter ensuite à la poubelle
- éviter au maximum les lieux de rassemblement, réduire les contacts et déplacements
- à l'extérieur, laisser un espace d'1 mètre minimum entre vous et les autres personnes

L'ergothérapie pour faciliter la vie

Méconnue, l'ergothérapie est une profession paramédicale permettant d'apporter des solutions aux différentes situations de handicap, à l'aide de différents types de soins comme l'aménagement du domicile. Au Centre d'action sociale de la ville de Paris, l'ergothérapeute Lauriane Villain intervient en particulier auprès du public senior. Rencontre.

En quoi consiste votre travail d'ergothérapeute ?

L'ergothérapie est une profession paramédicale de rééducation et de réadaptation. Elle a pour objectif d'améliorer l'autonomie et l'indépendance des personnes souffrant de situations de handicap, le plus souvent moteur ou cognitif, et ce, quel que soit leur âge : certains ergothérapeutes sont même spécialisés dans le domaine néonatal. Je travaille depuis 2019 auprès du public senior sur demande des service polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) du CASVP. Je fais partie de l'Unité de Liaison Psycho-Gérontologique (ULPG) qui intervient auprès de personnes âgées qui habitent dans des résidences autonomie/appartement ou qui résident dans leur propre logement tout en étant suivies



© Corélin Rocher / CASVP

par le CASVP. J'interviens généralement lorsqu'il y a besoin d'aménagements à domicile, comme la mise en place d'un lit médicalisé par exemple, l'installation d'un siège pivotant pour la baignoire ou des dispositifs plus conséquents comme le remplacement d'une baignoire par une douche. Dans ce cas, je fais moi-même appel à une société externe pour la réalisation des travaux. Je procède donc à un travail d'évaluation de l'environnement et du cadre de vie de la personne âgée, afin de déterminer les aides techniques pouvant être mises en place pour faciliter à la fois son quotidien mais aussi le travail des aidant-es.

Comment procédez-vous à ces évaluations ?

Ce diagnostic commence dès l'entrée de l'immeuble. J'évalue l'accessibilité mais aussi l'environnement immédiat : la rue est-elle en pente ? Y a-t-il des marches devant l'entrée ? Un ascenseur ? Est-il assez grand pour un fauteuil roulant ? L'évaluation continue

ensuite à l'intérieur : j'analyse les risques de chutes (présence de tapis, hauteur du lit et du mobilier...).

Je procède aussi par des mises en situation, pour voir comment la personne appréhende son environnement et se déplace chez elle, pour cerner ses habitudes. Je propose ensuite des adaptations selon ses capacités et ses usages. L'ergothérapeute doit faire très attention à respecter les souhaits de la personne : par exemple, certains seniors n'ont pas pour habitude de sortir beaucoup et il n'est pas forcément utile de les encourager à un changement de rythme de vie. Il est essentiel d'être à l'écoute des habitudes de vie de chacun-e. Je m'intéresse aussi beaucoup à l'alimentation des seniors, si la personne est en capacité de manger seule ou

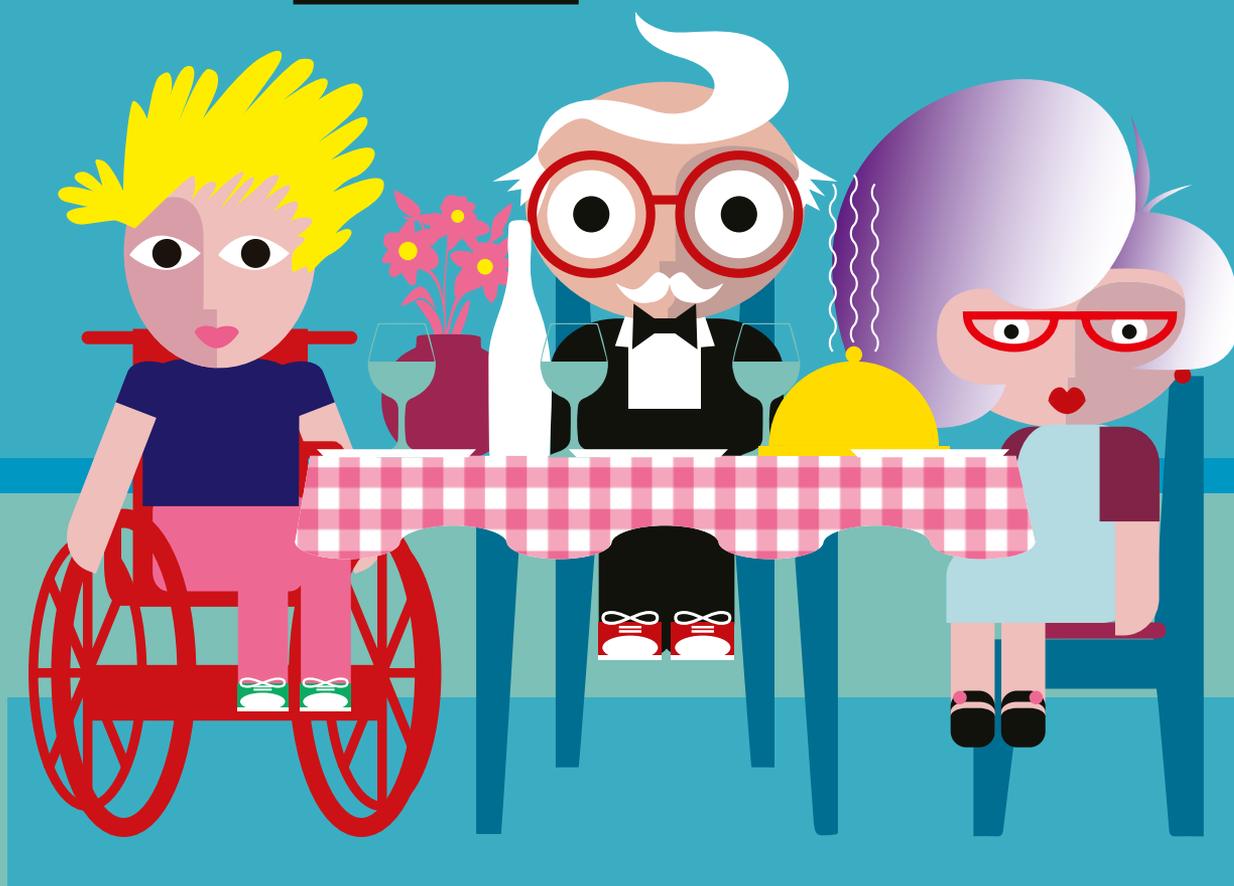
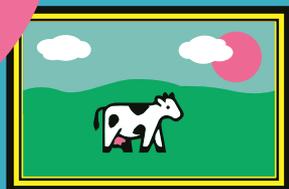
si elle a besoin d'une aide aux repas, si elle est capable de se préparer à manger sans risque, si elle est en capacité de se servir facilement un verre d'eau pour s'hydrater. J'essaie de retracer une journée type pour savoir où se situent les difficultés et quelles sont les solutions que l'on peut mettre en place pour faciliter leur quotidien.

Dans quel mesure l'épidémie de Covid-19 a-t-elle impacté votre travail ?

Depuis l'épidémie de Covid-19, les visites à domicile sont limitées et les échanges avec les résident-es sont devenus plus compliqués, notamment en raison du port du masque. Il est évidemment nécessaire, mais il implique une distance dans l'accompagnement de la personne âgée. C'est aussi plus compliqué au niveau de l'essai des aides techniques (cannes, déambulateurs...) car tous les objets doivent être désinfectés après chaque utilisation. Mais nous nous adaptons, cela demande juste plus de temps.

les restaurants Emeraude gourmandise & convivialité

Les
restaurants
Emeraude ont
rouvert leurs
portes



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS